

Redortiers. Info HPI : Un projet photovoltaïque de 55 hectares désapprouvé

Ce mardi 18 avril, à bulletin secret les élus municipaux ont refusé de valider un ambitieux projet « Redortiers Les Fraches » sur terrain privé, porté par Engie.

Publié le 21/04/2023 à 11h46 - Par Jean-Luc Icard



Lors du vote à la mairie du village - M.J HPI

PLUS PRÈS ON S'ENTEND MIEUX

Digne-les-Bains 91.5 FM Manosque 87.8 FM Sisteron 91.6 FM Barcelonnette 97.5 FM



www.alpes1.com

Ce mardi 18 avril 2023, à bulletin secret par 4 voix contre et 3 pour, les élus municipaux de **Redortiers-Le Contadour** (Alpes de Haute-Provence) ont refusé de valider un ambitieux projet « Redortiers Les Fraches » sur terrain privé, porté par **Engie**. Ce dossier bien connu des Redortériens remonte aux années 2016. Engie a présenté son projet de 55 ha (130 ha initialement prévus) devant le conseil municipal le 4 avril 2023.

Cette proposition est concomitante à la future installation solaire municipale de 6 ha implantée à Couravoune. Cette réalisation d'intérêt public sur un ancien terrain militaire désaffecté est en bonne voie de réalisation avec le même opérateur. À souligner que la carte communale adoptée récemment à l'unanimité par les élus (après une première enquête publique défavorable, elle avait été amendée selon les observations des habitants) ne comporte aucun zonage anticipant ce projet présenté pour la première fois au conseil municipal en 2018.

À l'issue du vote négatif, **Gérard Burcheri maire** a rappelé que M. Parra, responsable du projet, avait déclaré qu'il le retirerait en cas de vote négatif.

Ce dossier sensible fera-t-il néanmoins l'objet d'une soumission devant le guichet unique qui siège à la **sous-préfecture de Forcalquier** ?

Rappelons que le rôle de cette instance consiste à évaluer la pertinence de la localisation du projet au regard des enjeux locaux avant que l'opérateur n'engage plus de frais d'étude.

Face à la déprise agricole et forestière qu'entraîne ce projet «Redortiers Les Fraches » les réponses de la **Chambre d'Agriculture** et de l'**ONF** membres du guichet seraient en effet déterminantes. À ce stade de la consultation, le sort de ce dossier est-il scellé ? La question demeure en suspens, et ce, dans un contexte où la puissance publique semble donner la priorité aux zones anthropisées telles que friches industrielles, délaissés d'autoroutes, ombrières, etc. À suivre donc.

De notre correspondant Michel JUBIN

En direct

Actualités ▾

- 15h07** Manosque. Le maire Camille Galtier reçu à l'Hôtel de Matignon
- 11h18** Forcalquier. Hugues Breton expose Hôtel d'Astier
- 10h13** La Commission européenne donne le feu vert à des aides pour les artisans
- 08h02** Cour Assises - double meurtre de Revest du Bion : « il n'y aura ni pitié ni pardon ».
- 23/05** Energies Vertes : l'avenir se prépare aujourd'hui
- 23/05** Sigonce. Une première exposition pour Annelaure Benoit
- 23/05** Sisteron. Toutes les choses

Opération plein air
DU 26 AU 29 MAI 2023

15€ offerts en bon d'achat*

*PAR TRANCHE DE 50€ D'ACHAT SUR UNE SÉLECTION D'ARTICLES PLEIN AIR, BARBECUE, TONDEUSE, SALON DE JARDIN, TONNELLE, PISCINE ET SPA, SIGNALÉS EN MAGASIN